ECONOMIE

Automne 2014 **N° 3** paraît 4 fois par an

REGION **LAUSANNOISE**

Le Comptoir Suisse retrouve son dynamisme

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Immeuble d'habitation - Route de Berne 111 - Lausanne

Immeubles administratifs - Route de Berne 113 + 115 - Lausanne

WnG Solutions

WURLOD ARCHITECTES +41 21 729 93 64 info@wurlod.ch

Certifié
ISO 9001

N° 3

Sommaire

Europe
L'après 9 février de R. Balzaretti, ambassadeur de la Suisse à Bruxelles 04

Fiscalité
Promesses et menaces de la réforme de l'imposition des entreprises 09

Manifestation
Le Comptoir Suisse commence sa mue 11

Formation
Les lauréats du Prix SIC Ville de Lausanne 2014 15

Commerce lausannois
Les associations qui font la force 16

Economie
Relève PME aide à la transmission d'entreprises 18

Entreprise
CIEL, leader de l'installation électrique 21

Rétro
50 ans après, Expo 64 rappelle son audace (3) 22

Logement
Deux projets innovants de Logement Idéal 25

SIC de Prilly
Le commerce s'offre une nouvelle jeunesse 27

GastroLausanne
Les espoirs de revitalisation de la Riponne 29

Ouest lausannois
Prix APSIC 2014 de l'apprentissage 30

Philippe Doffey
Président SIC Lausanne et environs

Merci Monsieur l'Ambassadeur!

Vous avez je l'espère, comme plus de 250 invités, pu assister à la très intéressante conférence donnée par M. l'Ambassadeur Roberto Balzaretti, chef de la Mission de la Suisse auprès de l'Union européenne, le 15 septembre dernier au Centre patronal.

Le choc des résultats des votations du 9 février dernier en était le thème principal, lire en pages 4 et 7. Les réactions, parfois brutales, qui s'en sont suivies à Bruxelles nous ont été très bien expliquées. M. Balzaretti, dans toute sa retenue diplomatique, a tout de même témoigné de la lourde tâche des négociations à venir avec l'Union européenne. Il reste cependant optimiste: «Dans le passé, nous avons toujours trouvé des points communs avec l'Union européenne, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait plus le faire.»

Il est le chef d'une Mission où travaillent 50 personnes sans relâche au maintien de bonnes relations entre la Suisse et l'Union européenne. C'est un travail de longue haleine que M. Balzaretti accomplit en toute modestie, mais avec fermeté et conviction.

Il est important qu'existent de bonnes relations entre La Suisse et l'Union européenne, pour nous toutes et tous, acteurs de l'économie. La SIC est concernée et impliquée.

Vous savez que Lausanne compte 140 000 habitants mais connaissiez-vous son augmentation de 1800 habitants en 2013?

Le peuple lausannois est toujours plus nombreux et cosmopolite; 42% de sa population est d'ailleurs étrangère. C'est une bonne nouvelle, l'augmentation de la population est un facteur de croissance et de développement pour les entreprises membres de la SIC.

Dans ce numéro, vous pourrez lire notamment le troisième volet sur les 50 ans d'Expo 64, par lequel je vous laisserai vous inspirer de nos prédécesseurs. La remise du prix SIC en faveur de l'apprentissage est aussi un des points forts de cette édition. Ce prix de la SIC a pour but de soutenir un employeur qui forme pour la première fois un apprenti, ou une société qui s'engage d'une manière significative pour la formation duale.

Pour conclure, je vous souhaite un bel automne, doux et ensoleillé. Bonne lecture!

Philippe Doffey
Président de la SIC

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de la Société coopérative des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces
Rue du Petit-Chêne 38 – Case postale 1215 – 1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 32 – Fax 021 796 33 52 – e-mail : info@sic-lausanne.ch

Rédacteur responsable :
Christian Masserey

Impression
IRL plus SA
Chemin du Closel 5
1020 Renens

L'après 9 février de Roberto Balzaretti, ambassadeur de la Suisse à Bruxelles

Le négociateur en chef de la mission helvétique à l'Union européenne était en prise directe le 15 septembre avec une nombreuse et attentive assistance lors de la conférence-débat mise sur pied par la SIC et le Centre patronal. Le diplomate a levé un coin du voile sur sa stratégie pour sauvegarder et développer les relations avec l'Europe après l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative contre la libre circulation des personnes.

«Nous avons un sursis jusqu'à fin 2016 pour trouver une solution à la libre circulation des personnes. Il faut la trouver, sans quoi les discussions que nous avons reprises s'arrêteront.» Roberto Balzaretti, chef de la mission helvétique à Bruxelles, se refuse à peindre le diable sur la muraille, mais il rappelle que l'acceptation par le peuple le 9 février dernier par 50,3% des voix de l'initiative contre la libre circulation des personnes a mis notre pays dans une situation plus que délicate. Que Vaud se soit montré le moins favorable à une telle limitation – 38,9% de oui seulement – ne change rien à l'affaire et à l'inquiétude des milieux économiques.

Face à la nombreuse assistance venue l'écouter et débattre à Paudex à l'invitation de la SIC et du Centre patronal, Roberto Balzaretti a rappelé l'ampleur de l'enjeu et levé un coin de voile sur sa stratégie pour sauvegarder et développer les relations de notre pays avec l'Union européenne.

Cette rencontre interactive animée par François Schaller, rédacteur en chef de l'*Agefi* a permis de faire le point sur l'après 9 février en présence de la personnalité la mieux placée pour en parler car quotidiennement au front à Bruxelles. Tant Philippe Doffey, président de la SIC, que Christophe Reymond, directeur du Centre patronal, se sont faits à cette occasion les porte-parole d'un monde économique soucieux de la continuation de bonnes relations entre la Suisse et l'Europe.

Ambassadeur de la Suisse à Bruxelles, Roberto Balzaretti a fait salle comble pour une conférence-débat suivie avec une attention soutenue par des décideurs des mondes économique et politique. (Photo Ellen Gilhuys).

Le poids des chiffres

«Pratiquement tout ce qui se passe à Bruxelles est important pour la politique intérieure de notre pays», souligne le patron d'une équipe forte à Bruxelles d'une cinquantaine de personnes rassemblant des membres de tous les départements fédéraux.

Le poids des chiffres montre à quel point la Suisse est partie prenante avec l'Union européenne: «L'UE, surtout les états voisins, est de loin notre premier partenaire économique. Nous ne pouvons pas nous en passer. Chaque jour ouvrable, la Suisse échange avec elle pour un milliard d'euros en marchandises et un demi-milliard d'euros en services. Pour notre économie, cela pèse plus que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud réunies. Les trois quarts de ce que nous produisons sont exportés dans l'Europe. Revers de la médaille, la Suisse est aussi un marché de l'emploi essentiel pour l'UE, avec bientôt 300 000 frontaliers. Près de 10% des citoyens de l'UE qui travaillent en dehors sont en Suisse. Tout cela montre à quel point nous sommes imbriqués et combien nous sommes contraints d'en tenir compte.»

Jusqu'au 9 février, la situation était relativement stable, face toutefois à une UE souhaitant revoir le fonctionnement d'accords conclus selon un mode statique afin de passer à un mode plus dynamique, c'est-à-dire tenant compte de l'évolution des législations de part et d'autre.

Epée de Damoclès

On se souvient que ce vote helvétique a provoqué à Bruxelles une réaction considérée comme démesurée. Que tout ce qui était en négociation – recherche, formation, énergie, rail, etc. – a été arrêté. Cela à cause de l'impossibilité pour la Suisse de conclure l'accord sur la libre circulation avec la Croatie. «Il n'y avait rien d'illicite à cette réaction, mais il s'agissait bel et bien d'une rétorsion de la part de l'UE», analyse l'ambassadeur. «La donne a brusquement changé, aussi bien dans le maintien de notre relation, que dans le développement de celle-ci sachant qu'il est inimaginable de vouloir développer ce que l'on n'est pas capable de maintenir. Nous étions en train d'essayer de faire un pas en avant et nous en avons fait un en arrière.»

Roberto Balzaretti rassure en indiquant que depuis, les choses se sont apparemment normalisées. «On a rattrapé le coup, en partie. Il n'est pas

(Suite à la page 7)

RICHARD Pierre sa
Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien
TOITURES NEUVES ET ANCIENNES
Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

On a trouvé la solution

AVEC BCV ENTREPRISES

La BCV vous accompagne dans le développement de votre entreprise, de la compréhension de votre environnement à l'élaboration d'une solution personnalisée. Faites le choix de l'expertise reconnue d'une banque impliquée dans l'économie locale.

Ça crée des liens

www.bcv.ch/entreprises
0844 228 228

BCV

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

A | C | L
Société coopérative des commerçants lausannois

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

ECOENTREPRISE

Un pas vers le développement durable? …
Faites le avec nous…
Pour vos toitures, nous vous proposons
Des solutions techniques innovantes et écologiques.

BIE BALZAN IMMER ETANCHEITE SA

Ferblanterie – Couverture – Energie solaire
Av. des Oiseaux 13 – CP 107 – 1018 Lausanne 18
Tel.: 021/646 78 12 / Fax: 021/646 76 37

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage
CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

MONNIER
CHAUFFAGE ▪ VENTILATION ▪ CLIMATISATION SA
Tél 021 729 64 32 | www.monniersa.ch

(Suite de la page 4)

exclu d'arriver à conclure techniquement des accords même dans des domaines sensibles comme celui de l'électricité. Mais une fois que cela sera fait, ces accords ne seront signés que lorsque la question de la libre circulation des personnes sera résolue.»
Pour ce qui est de la recherche, il explique que l'accord qui doit permettre à la recherche suisse de participer à des appels d'offres contient, selon son expression «trois guillotines»: la signature de la libre circulation avec la Croatie à boucler d'ici la fin 2016, la question globale résultant du vote du 9 février, et le principe global valant depuis les accords bilatéraux en 1999 selon lequel ceux-ci tombent si la libre circulation tombe. «Nous avons dû avaler la couleuvre en acceptant la libre circulation imposée par l'Europe alors qu'à l'époque ce que nous voulions était plutôt l'accès aux normes techniques», lâche-t-il. «Après le 9 février, il est clair pour l'UE qu'avec la Suisse, il faut une solution globale comprenant tous les domaines avec ce pays qui avait signé et qui dit d'un coup que cela n'est plus valable.»

Négociation délicate

La situation est donc particulièrement complexe. Roberto Balzaretti: «J'explique à Bruxelles ce qui s'est passé chez nous à ceux qui veulent bien l'entendre. Je leur dis que la libre circulation des personnes pose des problèmes. Que ne pas mettre en œuvre la nouvelle disposition constitutionnelle découlant du vote du 9 février n'est pas une option. Nous avons demandé de négocier l'accord sur la libre circulation des personnes en fonction de cette nouvelle disposition constitutionnelle. Nous avons reçu une réponse qui n'est pas encourageante sur le principe, mais qui laisse peut-être un peu de marge à des discussions.»
«Si nous arrivons à nous mettre autour d'une table, il s'agira de traiter la question sur un plan technique, puis de la porter ensuite sur le plan politique. Pour l'instant la perception est assez bonne dans la population, un peu moins dans la bulle bruxelloise. Nous devons construire pour le futur, non pas aller chercher des solutions dans le passé.»
Tout cela s'inscrit dans un cadre global qui sera différent en raison de la nomination d'une nouvelle commission résultant des élections européennes de cette année. Les affinités de ses membres jouent en effet un rôle non négligeable dans leur appréciation. «C'est peut-être une chance, mais peut-être aussi une difficulté à venir», commente Roberto Balzaretti.
Que se passera-t-il en cas d'échec? «Les accords ne seront probablement pas dénoncés tout de suite, mais nous ne pourrons sans doute pas renouveler certains comme celui portant sur la recherche, ni avoir accès à certains marchés qui nous sont aujourd'hui ouverts.»
Interrogé sur le fait que certains états membres souhaiteraient eux aussi réguler la libre circulation des personnes, le diplomate est formel. «C'est faux. Il s'agit plutôt de régions qui ont exprimé leurs craintes, et non pas en matière de libre circulation, mais face à certains abus de leur système de sécurité sociale. Non seulement cela concerne peu de cas, mais la Commission européenne leur a répondu qu'elles ont tout le loisir de régler ce genre de problèmes avec leurs lois nationales. En Suisse aussi, certaines municipalités n'ont probablement pas été assez dures en ce domaine.»

Amis de nos amis

Travailler pour construire une alternative dans le sens du développement plus intense des relations entre la Suisse et l'UE c'est aussi soigner ses relations avec les états voisins car ils savent concrètement l'importance de ces relations. «On peut par exemple citer, pour l'Allemagne, le Bad Wurtemberg. Si cette région est importante pour nous, nous le sommes aussi pour elle. C'est certainement un allié précieux et particulièrement fidèle, influent à Berlin, laquelle est influente à Bruxelles. Nous essayons évidemment de faire fonctionner ces leviers. Mais vous pouvez avoir avec vous deux ou trois états membres, ils ne peuvent pas nous appuyer en allant contre les intérêts des autres états membres. Cela ne signifie donc pas que de tels appuis débouchent sur un consensus lorsque la décision se prend à Bruxelles, surtout si le dossier est sensible et contesté.»
Et de rappeler que le Parlement européen est devenu un parlement presque normal, avec 20 à 25% d'eurosceptiques, à l'image d'un parlement normal qui compte généralement cette proportion d'opposition.
S'il ne s'agit nullement d'envisager de revoter sur l'objet décidé le 9 février, le prochain rendez-vous du peuple suisse avec l'Union européenne aura vraisemblablement lieu lorsque le nouveau paquet d'accords aura été ficelé. Un paquet qui pour l'heure ne peut exclure la libre circulation des personnes.

«Nous continuons de travailler pour construire une alternative dans le sens d'un développement plus intense de nos relations.»
Roberto Balzaretti

Ferblanterie - Couverture - Installations sanitaires
Entretien et réparations - Bureau d'études
cofal
Chemin du Petit-Flon 25
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 642 74 00
Fax 021 642 74 01
www.cofal.ch
info@cofal.ch

La recette familiale du succès

Depuis 60 ans, Valentine fait figure de référence dans le monde de la cuisine professionnelle avec ses friteuses de qualité, innovantes et fonctionnelles.

www.valentine.ch

Valentine®
SWISS MADE

Lausanne

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
(Accès possible par l'av. de Montoie, à 100 m du centre funéraire)

Téléphone permanent:

021 315 45 45 24h/24

www.lausanne.ch/pfo

TL: lignes Nos 1, 2, 6 et 25, arrêt Maladière
Sortie autoroute Lausanne-Sud, direction Centre. Facilités de parcage.

Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger
Etablissement de conventions pour obsèques futures

Bâtiment Génie Civil
Bertholet + Mathis SA

Bâtiments
Génie civil
Transformations / Rénovations
Isolations thermiques / Rénovations de façades
Diagnostic amiante / Travaux de désamiantage

www.bertholet-mathis.ch

uspi

Un bail signé, une abeille sauvée

Régie Braun sa

Rue Centrale 5 1003 Lausanne Tél. 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

La réforme de l'imposition des entreprises entre promesses et menaces

Sous le nom de code RIE III, dictée par les exigences européennes, la troisième réforme de l'imposition des entreprises promet dans le Canton un abaissement progressif du taux jusqu'à 13,8% à l'horizon 2020. La menace plane en revanche notamment sur les PME de devoir passer à la caisse par des prestations sociales accrues afin de compenser indirectement la perte fiscale du Canton. Explications.

La réforme de l'imposition des entreprises revient à protéger des éléphants un magasin de porcelaine. Cette formule, de la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf lors du dixième anniversaire du Club des 100 début septembre dans le bâtiment de l'ECAL à Renens, ne saurait mieux résumer les enjeux de la véritable révolution de la fiscalité des entreprises qui s'annonce en Suisse et qui touche tout particulièrement les cantons de Vaud et de Genève.

Depuis le Club de 100, à savoir les sociétés qui paient le plus d'impôts dans le canton, jusqu'à la plus modeste des PME, c'est l'ensemble du tissu économique qui va évoluer en fonction des nouvelles règles proposées par le Conseil d'Etat.

Pour rappel, cette réforme de l'imposition des entreprises résulte de l'injonction européenne faite à la Suisse de cesser d'accorder des statuts fiscaux spéciaux à certaines multinationales. Un tel procédé est en effet considéré comme une aide étatique, principe banni en Europe. Le Canton de Vaud, avec celui de Genève, figure en première ligne, avec quelque 700 entreprises bénéficiant de régimes spéciaux. La fin de ces privilèges se traduira pour elles par une imposition au même taux que toutes les sociétés ordinaires. Or sans une diminution de ce taux, le risque est énorme de les voir préférer des cieux fiscalement plus cléments, à l'étranger ou en Suisse, sachant que l'imposition actuelle des entreprises dans le canton de Vaud est loin d'être avantageuse.

Dix points d'impôt en moins

La compétence des Cantons étant préservée, Vaud a adopté une feuille de route prévoyant de passer progressivement, d'ici 2020, d'un taux de 27,625% (21,645% net) en 2016 à un taux de 16% (13,8% net) pour tout le monde. Le barème ordinaire baisserait donc de dix points, celui des entreprises bénéficiant de privilèges monterait de deux à trois points. Cette formule proposée par le Président du Conseil d'Etat Pierre-Yves Maillard et son collègue le grand argentier Pascale Broulis est censée permettre d'éviter un exode massif des multinationales tout en stimulant l'économie vaudoise en général. Mais il y a un hic. Dans son projet de loi, le Conseil d'Etat considère que «par rapport aux recettes escomptées en 2016, la réforme occasionne une réduction des recettes fiscales cantons/communes perçues auprès des sociétés ordinaires (PME) de l'ordre de 442 millions de francs». L'augmentation de la charge fiscale des sociétés qui perdent leur statut spécial compense cela pour environ 50 millions. Il en résulte une perte nette envisagée de 390 millions.

Directement concernée elle aussi, la Confédération s'attend à voir s'envoler environ un demi-milliard de francs de recettes fiscales. Cela ne devrait pas l'empêcher de planifier des mesures pour accompagner financièrement les cantons dans leur démarche, par le biais de nouvelles recettes fiscales telles un impôt sur les bénéfices réalisés sur les titres. Reste savoir dans quelle mesure Vaud en bénéficiera vraiment, sachant que tout mouvement de ce type influe sur la péréquation. Cela dit, concrètement, le Conseil d'Etat indique que «selon les éléments disponibles, le canton de Vaud peut s'attendre à une aide directe pérenne de la Confédération de l'ordre de 107 millions de francs».

Hausse des allocations familiales

Forts de ces prévisions, les deux ministres ont présenté une feuille de route prévoyant d'assortir cet abaissement du taux de mesures compensatoires telles qu'une augmentation des allocations familiales, d'un accès plus large aux subsides à l'assurance-maladie ainsi que le développement de l'accueil des enfants. De quoi, au-delà d'un renforcement de la cohésion sociale, amortir le choc d'environ 150 millions de francs partant de l'idée qu'il en résulterait une augmentation du pouvoir d'achat traduisible par des recettes fiscales augmentées. Ces mesures impliqueront immanquablement une contribution des entreprises, La bouffée d'oxygène accordée aux PME se trouverait refrénée par une augmentation des charges sociales d'autant plus mal venue, notamment en ce qui concerne les allocations familiales qui ont été récemment augmentées et qui le seront encore en 2017.

Débats houleux en perspective

Le débat parlementaire qui battra son plein l'an prochain promet d'être animé. D'autant que rien ne permet d'affirmer qu'un taux de 13,8% permet à lui seul d'être compétitif dans la compétition entre les cantons et sur la scène internationale. Enfin, l'affaire se corse lorsque des voix s'élèvent pour contester le chiffre de 442 millions de manque à gagner, donnant l'exemple du Canton de Neuchâtel où un taux unique abaissé à 15,6% a permis en trois ans d'augmenter les recettes fiscales de 50%.

Dans cette véritable usine à gaz qui est en train de se mettre en place pour contenir les flux financiers entre Confédération et cantons, les villes craignent d'être laissées pour compte. Une vingtaine d'entre elles viennent de constituer un lobby sous l'appellation de Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV). Municipale lausannoise des finances, Florence Germond rappelle que sans compensation, la réforme envisagée réduirait de 50 millions de francs environ les recettes fiscales de sa commune, soit près de la moitié des impôts versés par les personnes morales, ou 10% de l'ensemble des recettes fiscales totales. La CDFV s'est précisément donné pour objectif de faire pression autant à Berne que sur les cantons pour qu'une partie des compensations financières espérées de la Confédération lui soit attribuée.

Chauffage – Ventilation – Climatisation

Bernard Chevalley SA

Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations

1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

Mission accomplie pour nos couleurs !

L'excellence de nos couleurs a été reconnue au niveau international.

Cette année encore, les trois centres d'impression de Tamedia, situés à Berne, Lausanne et Zurich, ont été récompensés par l'INCQC* pour l'excellente qualité de leurs couleurs et de leur impression. Ils font ainsi partie des meilleurs imprimeurs de journaux au monde.

* L'INCQC (International Newspaper Color Quality Club) est une initiative de la WAN-IFRA (World Association of Newspapers and News Publishers) et récompense tous les deux ans la qualité d'impression des journaux.

www.impressionjournal.ch

Centre d'Impression
Lausanne

Une entreprise de Tamedia

Le Comptoir a entamé sa mue pour regagner sa place au cœur des Vaudois

Le Comptoir Suisse a entamé cette année une mue profonde et bien visible qui s'étendra sur cinq ans. La 95e édition de cette vénérable institution a innové tant sur la forme que le fond, notamment en dynamisant son rôle de rencontre entre la ville et la campagne. Un véritable chamboulement des habitudes a par ailleurs permis une mise en valeur du potentiel de la nouvelle halle sud.

La 95e édition du Comptoir Suisse a essentiellement communiqué sur le retour du terroir et de la ferme à Beaulieu, notamment avec quelque 400 animaux sur 8000 m². Cela afin de rappeler son rôle essentiel de plateforme de rencontre entre la ville et le monde agricole. Ce retour aux sources s'est cependant accompagné de nombreux changements fonctionnels et innovations qui n'ont pas manqué d'interpeller le visiteur et de réjouir les quelque 450 exposants qui ont répondu présent.

Un nouvel accès conduisant directement dans la nouvelle halle sud a mis fin à l'errance des visiteurs accédant au site par les entrées traditionnelles.

Approche nouvelle

De fait, c'est une approche véritablement nouvelle qui a été mise en place. Il s'agit de la première étape spectaculaire d'une mue profonde devant se poursuivre sur cinq ans, destinée à redonner à un événement passablement malmené ces dernières années la place qu'il mérite au cœur des Vaudois. Et par là dynamiser son rôle de rendez-vous annuel incontournable de la population avec le commerce et l'économie vaudoise.

Loin des tâtonnements et des ajustements grands ou modestes plus ou moins réussis de ces dernières années, c'est un véritable chambardement des habitudes qui a marqué cette édition 2014. Cela depuis l'entrée des visiteurs.

Plus d'accès au site par l'escalier monumental de la porte historique sur l'avenue Jomini, ni par l'avenue des Bergières, mais par une entrée sud aménagée directement au niveau inférieur de l'extrémité de la halle sud à partir de l'esplanade qui devait accueillir la tour Taoua.

(Suite à la page 12)

Sortimo®
Equipements de véhicules
www.sortimo.ch

GERBER FRÈRES sàrl
Aménagements de véhicules utilitaires

gerberfreres@bluewin.ch – www.gerber-freres.ch

1052 Le Mont s/Lausanne – Tél. 021 653 51 52

(Suite de la page 11)

Jadis contraint à errer une fois entré sur le site, plus ou moins déboussolé avant de décider d'une orientation pour ses découvertes, le visiteur s'est ainsi trouvé directement guidé vers les premiers exposants. Et celui qui se laissait porter sur ces longues allées terminait son parcours dans l'ambiance de fête des incontournables caves du Comptoir Suisse.

Espaces revalorisés

Cette nouveauté s'est accompagnée d'une redistribution des espaces dans toutes les halles du site en fonction de thématiques clairement définies et balisées. L'ameublement, par exemple, a grandement gagné en visibilité et en fréquentation en s'installant dans la halle sud.

Longtemps considérés comme accessoires au Comptoir, les vastes jardins, l'un des atouts de Beaulieu face aux autres sites de foires et expositions en Suisse et ailleurs, sont désormais particulièrement mis en valeur, et pas seulement par du jardinage. En plus d'une grande roue qui a donné à leur extrémité côté est un air de fête foraine et du cube *24 heures* dédié aux 50 ans d'Expo 64, une scène dotée d'un programme de trois concerts quotidiens a amené une incontestable valeur ajoutée aux 14 francs du ticket d'entrée pour un adulte.

Une chose est sûre: autant que la convivialité, notion parfois difficile à mettre en œuvre lorsqu'on évolue dans un espace très urbanisé, ce sont les animations qui font le succès du Comptoir. Cette année, on en comptait près de 250, avec de nombreux ateliers participatifs. Retrouvailles aussi avec un peu d'exotisme, d'abord helvétique avec le Parc national mis à l'honneur, puis franchement lointain, par une thématique dédiée à la découverte du Vietnam et de ses saveurs.

Enfin, tout comme Animalia avait profité l'an dernier de l'enseigne du Comptoir pour accroître sa popularité, cette année c'est Creativa, le premier week-end de la foire, qui a été ainsi boosté. A moins que ce ne soit l'inverse.

CLAUDE FAVRE S.A.
YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch
M+F•Ferblanterie•Couverture•Façades•Echafaudages
Paratonnerres•Etanchéité•Isolations•Service d'entretien

LOGEMENT IDÉAL SC
SOCIETE COOPERATIVE

Fondée en 1960, notre société coopérative est spécialisée dans la gestion d'habitations à loyers modérés, avec ou sans l'aide des pouvoirs publics.

Notre mission est de mettre à disposition des appartements à loyers abordables. Grâce à notre savoir-faire conjugué à notre volonté de développement, nous avons pu construire un parc immobilier, qui compte à ce jour 1'193 appartements.

Pour réaliser nos objectifs d'accroissement, nous sommes à la recherche de projets et de partenaires.

N'HÉSTEZ PAS À NOUS CONTACTER.

SIÈGE SOCIAL
Rue Centrale 5
1003 Lausanne
021 342 52 13
www.logement-ideal.ch

neo.
technologies

Au cœur des systèmes

Il est des marques dont le métier peut, de prime abord, sembler privilégier le pragmatisme technique au détriment d'une sensibilité plus proche de la vie. Pourtant, la gestion des ressources est au cœur de toute vie humaine, sociale et entrepreneuriale.

C'est ce que nous a fait comprendre, avec naturel et chaleur, la direction de neo technologies en nous mandatant pour faire évoluer son identité et son design de marque. Parce qu'au-delà des systèmes, des chiffres et des codes, et une fois les savoir-faire et les outils technologiques parfaitement maîtrisés, neo technologies porte une vision où l'humain et l'ensemble des ressources dont il dispose forment un tout.

Pour tous ces moments forts, nous voulons dire merci à ceux qui, comme nous, s'inspirent de leur marque pour aller de l'avant, relever des défis et écrire avec enthousiasme une histoire qui donne un véritable sens à leurs activités professionnelles.

www.moserdesign.ch

Les artisans suisses de la marque

>moser

diémand
sanitaire

www.diemand.ch

JOSEPH DIÉMAND SA

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE **HOLDIGAZ**

LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diemand.ch

VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diemand.ch

JEANFAVRE
Ing. Dipl. EPFL-ETS SA
AUTOMATION – TELECOM – ELECTRICITE
1052 Le Mont/Lausanne · Tél. 021 652 43 43 · www.jeanfavre.ch

MP INGENIEURS CONSEILS SA

1023 CRISSIER

Rue du Centre 16
1023 CRISSIER
Tél. 021 636 09 02
Fax 021 635 09 40
Info@mp-ingenieurs.ch
www.mp-ingenieurs.ch

Etudes de projets
Planification
Réalisations Générales
Expertises
Ingénierie incendie

Ensemble, réalisons l'impossible

MP 20 ans

Récompensés pour leur engagement en faveur de la formation professionnelle

Les prix de l'édition 2014 du Prix de la SIC/Ville de Lausanne ont été remis le 25 août dernier à trois entreprises de la région lausannoise qui se sont distinguées par leur engagement en faveur de la formation professionnelle en engageant pour la première fois un apprenti. Les lauréats sont Esther Bornand, maître luthier, MyCara bijouterie, ainsi que la Brasserie La Riviera.

La Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs (SIC) s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. Il n'est qu'à rappeler l'Epsic encore désignée ainsi de nos jours, quand bien même le Canton a repris cette tâche depuis bien des années.
Afin d'encourager les entreprises de la région lausannoise à contribuer à la formation professionnelle en engageant pour la première fois un(e) apprenti(e), la SIC a lancé en 2003 un prix destiné à soutenir financièrement l'employeur dans cette démarche.
La Ville de Lausanne s'est associée à cette action en 2008, et depuis cette année-là le prix est décerné à deux entreprises. La qualité des candidats a été telle cette fois-ci que les organisateurs ont décidé d'octroyer une récompense supplémentaire.
Le Prix SIC/Ville de Lausanne est loin de n'être qu'une distinction honorifique. Il se traduit par une contribution sonnante et trébuchante aux efforts liés à la prise en charge d'un apprenti. Les trois entreprises lauréates de cette édition 2014, actives dans des secteurs bien distincts, illustrent la diversité de l'offre des métiers accessibles par la voie de l'apprentissage. Chacune d'elle recevra un soutien financier de 300 francs par mois durant toute la durée de formation de son apprenti. Ceux-ci eux-mêmes ne sont pas oubliés: afin de les encourager à mener à terme leur formation, ils toucheront une somme de 500 francs à la réussite de leurs examens finaux. Ces récompenses ont été décernées lors d'une petite cérémonie le jour de la rentrée, le 25 août, en présence de représentants de la SIC et d'un représentant de la Municipalité de Lausanne.

Les lauréats

Esther Bornand est maître luthier, établie au Petit-Chêne 38. Elle a engagé en août la jeune Anaïs Wegmann pour un apprentissage de quatre ans débouchant sur le CFC de luthier. «Ayant eu moi-même la chance, il y a quelques dizaines d'années, de faire un apprentissage chez un maître luthier, j'ai été intéressée de transmettre cela en partageant mon expérience professionnelle à mon tour, explique-t-elle. La décision ne s'est pas prise en un jour, mais quand Mademoiselle Wegmann s'est présentée et m'a annoncé son intérêt pour ce métier du haut de ses 19 ans, bien décidée à trouver une manière de se former dans la lutherie, violoniste amateur et habile de ses mains, elle a petit à petit fait germer en moi l'envie et la possibilité de l'engager.»
MyCara CDW Fashion Sàrl est une bijouterie sise au 11 de la rue de Bourg qui a fêté ses cinq premières années en août dernier. Elle a engagé la jeune Aline Dubois en septembre 2013 pour une formation de gestionnaire en commerce de détail. «Nous souhaitions très ardemment le faire dès 2010 hélas la fragilité des résultats de notre petite PME ne l'a pas permis à l'époque», indique Carole de Weck la patronne, encore sous le choc d'avoir reçu 130 dossiers de candidature: «Pour les dossiers non retenus, nous avons renvoyé à chaque candidat le dossier par poste, par pure correction.» Et d'ajouter que les 300 francs par mois permettront de proposer à cette apprentie, par des stages, davantage de formations que l'Etat exige.
La Riviera, brasserie - restaurant au 8 place de la Navigation, engage elle aussi son premier apprenti, en la personne de Sascha Hirschi qui a commencé en juillet dernier sa formation CFC de cuisinier en trois ans. Il s'agit d'une vocation tardive pour ce jeune homme de 23 ans qui a convaincu ses employeurs par ses résultats scolaires et son implication. Géré par la même famille depuis 45 ans, cet établissement centenaire compte parmi les anciennes brasseries lausannoises. Il a été repris en 2010 par Mme Nathalie Porchet et son époux pour succéder à son père Emile Vuistinier. «La Riviera n'avait jusque-là jamais formé d'apprenti, remarque-t-elle. Nous avons décidé en reprenant l'établissement de nous lancer dans cette démarche formatrice. Notre chef de cuisine et directeur, M. Rodrigues, a suivi la formation de maître d'apprentissage auprès de la CEP en 2013.»

Oscar Tosato, municipal, et Philippe Doffey, président de la SIC, entourent les lauréats. (Photo Valdemar Verissimo).

Comment Relève PME aide à éviter les heurts lors de la transmission d'entreprises

L'association Relève PME propose à ses membres du soutien et du conseil sur les aspects financiers, juridiques et opérationnels en matière de transmission d'entreprises. Elle préconise l'anticipation, sachant que des choix faits dans la précipitation peuvent s'avérer catastrophiques à court ou à moyen terme. S'il n'existe pas de recette miracle, la réussite s'appuie essentiellement sur les erreurs qu'il faut éviter de commettre.

Remettre, l'âge ou la lassitude venant, une entreprise pour laquelle on a consacré toute son énergie et sa vie entière n'est pas chose aisée. Lorsqu'on l'a fondée soi-même, que c'est un peu son bébé, il n'est facile de lâcher prise. Chaque année, des milliers de petites et moyennes sociétés se trouvent ainsi face un parcours semé d'embûches. Certaines s'en sortent admirablement, d'autres programment littéralement leur perte lors de cette phase délicate. Soit parce qu'elles agissent dans la précipitation à force de retarder le moment fatidique, soit parce qu'elles font les mauvais choix en raison de la forte charge psychologique et émotionnelle qui pèse sur le patron à ce moment-là.

La force d'un réseau

Dans la plupart des cas, il suffit de frapper à la bonne porte pour s'informer, de faire appel à un tiers externe et neutre pour s'éviter bien des soucis, présents ou futurs. C'est précisément le domaine de prédilection de Relève PME, association romande indépendante et neutre, à but non lucratif, dont les membres sont des entrepreneurs, chefs d'entreprise et cadres intéressés par une démarche de succession.

Grâce au réseau de représentants de l'économie, du monde politique et de la recherche qu'elle s'est constituée, l'association non seulement prodigue des conseils permettant de maximiser les chances de réussite, mais elle organise des séances d'information, des groupes de travail et s'engage dans l'accompagnement lors des changements de génération. Son site internet est à lui seul est déjà une mine d'informations, notamment par plusieurs brochures explicatives accessibles en libre accès.

Savoir anticiper

Il n'y a certes pas de recette miracle. Mais les problèmes classiques à résoudre lors d'une succession d'une PME sont connus. Le tout premier est le manque d'information et la préparation insuffisante.

L'expérience indique que l'anticipation est bien souvent une condition essentielle pour une transmission d'entreprise réussie. L'analyse de la succession d'entreprise devrait débuter tôt, dès les 55 ans du dirigeant. Cela pour plusieurs raisons. En règle générale, qu'il le veuille ou pas, ce dirigeant voit sa capacité d'adaptation et d'acceptation des risques diminuer avec l'âge. Or une entreprise doit constamment faire face à de nouveaux marchés et à de nouvelles technologies. Cela permet de dire que le moment idéal pour une succession se trouve au point de rencontre de ces deux dernières tendances. Il faut savoir aussi que lors du processus de transfert une entreprise traverse une phase de vulnérabilité qui ne laisse pas indifférents les concurrents.

Par ailleurs, une restructuration peut se révéler nécessaire avant la transmission et l'on sait que cela peut prendre plusieurs années notamment en raison de délais fiscaux incontournables. D'une manière générale, l'anticipation permettra d'éviter une succession dictée par l'extérieur, la famille ou la banque.

Vient ensuite l'étape de la recherche d'un repreneur, évidemment la plus délicate, notamment parce que le marché en Suisse n'est pas des plus transparents dans ce domaine. Attention: lorsque ce successeur est issu de la famille, il n'est pas rare que plusieurs années s'écoulent avant que l'on constate qu'il n'a pas les qualités

souhaitables et que tout doit être repris de zéro.

Puis il faut empoigner le nerf de la guerre: le financement. Un nombre croissant de transmissions à des repreneurs extérieurs à la famille engendre un besoin de capitaux tiers. Relève PME peut être d'un aide précieuse pour aider à déterminer la valeur de l'entreprise et des autres éléments de la fortune du propriétaire qui transmet.

Pas aisé de s'y retrouver seul

Il n'est pas aisé de trouver seul le bon chemin parmi les nombreuses formules de financement offertes sur le marché, dont certaines peuvent s'avérer être de redoutables pièges. Enfin, il s'agit de trouver le régime fiscal et légal le moins défavorable à l'issue de toutes ces démarches.

Tout cela peut parfois engendrer des brouilles profondes parfaitement contre-productives. Relève PME propose alors la mise en œuvre d'un médiateur pour résoudre les blocages. Fonctionnant comme un modérateur et un conseiller, il peut garantir le déroulement d'une démarche structurée, divisée en phases clairement définies selon les règles et le principe de la médiation.

Une adhésion à Relève PME offre donc des avantages tangibles à ses membres non seulement lorsqu'ils sont directement confrontés à un processus de transmission d'entreprise, mais aussi parce qu'ils participent à action visant à favoriser l'économie en général.

www relevepme.ch

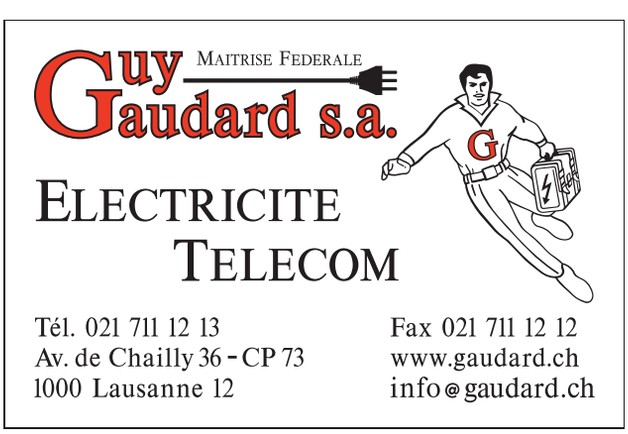

A quelles conditions un employeur peut engager une personne retraitée ?

Relations de travail

moserdesign.ch

Permanence téléphonique gratuite pour les abonnés

Guide de l'employeur : l'outil indispensable

- Pour toutes les questions du droit du travail et du droit des assurances sociales
- Langage accessible et structuré par thème
- Pour chef d'entreprise, cadre ou responsable RH
- Plus de 40 ans d'expérience
- Disponible papier + électronique / français et allemand

www.guidedelemployeur.ch

Centre Patronal

FIAT PROFESSIONAL

D'AUTRES OFFRES EXCEPTIONNELLES CHEZ VOTRE PARTENAIRE FIAT PROFESSIONAL.

DES MODÈLES TOP À DES PRIX TOP

VOTRE PARTENAIRE FIAT PROFESSIONAL SE RÉJOUIT DE VOTRE VISITE.

LA PREUVE PAR LES FAITS.

www.fiatprofessional.ch

Emil Frey
Votre spécialiste depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier
une relation à vie !

90 ANS EMIL FREY

Le bleu CIEL en leader confirmé en installations électriques en Romandie

Les voitures bleues de CIEL rayonnent de Lausanne dans tous les domaines de compétence en matière d'installation électrique, télécoms et réseaux. Active tant dans les grands ouvrages que dans les réalisations particulières, forte d'une philosophie d'entreprise axée sur l'innovation et la formation de ses collaborateurs, CIEL est l'un des fleurons de l'économie lausannoise.

Reconnaissable au premier coup d'œil avec ses voitures bleues au logo en pales de turbine, CIEL est l'acronyme de sa forme juridique de Société coopérative d'installations électriques lausannoise.
Lausanne, 4 chemin de la Tour-Grise. Rien ne distingue ce modeste immeuble locatif des autres bâtiments de ce quartier tranquille proche de Sébeillon. C'est d'ici que rayonne CIEL depuis les années septante, devenue leader en installations électriques, télécoms et réseaux en Suisse romande.
Sept appartements convertis en bureaux et un rez sur cour en atelier procurent un certain anachronisme à cette entreprise à la pointe de multiples technologies. Directeur général depuis 2011, Luigi Mancini ne cache pas son souhait d'un déménagement dans des locaux plus adaptés. Sensible à la crise immobilière, il considère que ces appartements devraient retourner au marché logement. Tel est l'homme, charismatique, voué corps et âme à son entreprise comme à la collectivité – il est municipal dans sa commune et juge laïc au tribunal de Lausanne.
Fondée en 1947, CIEL occupe actuellement près de 200 collaborateurs qualifiés, dont une trentaine d'apprentis. Elle a vu son chiffre d'affaires grimper à près de 40 millions de francs en 2013. Année durant laquelle elle s'est engagée fortement dans le photovoltaïque, concrétisant notamment l'installation d'un parc solaire de 5500 m^2 sur le toit de la Halle sud du Palais de Beaulieu.
Les facilités découlant de la nouvelle législation vaudoise en matière d'installations photovoltaïques ouvrent des horizons intéressants. Ce que CIEL traduit par exemple par la mise à disposition de son expertise au service de clients désirant louer leur toiture, même de dimension modeste. L'entreprise prend alors tout en charge, de l'analyse du projet, l'obtention des subventions, à la mise en service et la maintenance. De quoi assurer un revenu financier pendant 20 ans au propriétaire.
Dans les sphères d'activité d'une entreprise comme CIEL plus qu'ailleurs, la performance se mesure par le niveau de formation des collaborateurs, installateurs électriciens, monteurs électriciens, électriciens de montage, télématiciens ou informaticiens. Un domaine dans lequel Luigi Mancini est un expert, dans tous les sens du terme. «Je me suis toujours impliqué dans la formation, que ce soit en tant que responsable du dicastère de la formation des électriciens à l'association cantonale des électriciens ou chef expert pour les examens d'apprentissage des Romands et des Tessinois.» Autant dire que les apprentis chez CIEL sont particulièrement gâtés, de même que les certifiés CFC. «C'est un des axes prioritaires. Pour ceux qui en ont la capacité, nous proposons la prise en charge du cursus coûteux menant à la maîtrise, moyennant leur engagement de rester ensuite au moins deux ans dans notre entreprise.»

Un jeu pas toujours équitable

Des constructions industrielles à l'habitat en passant par le tertiaire, CIEL multiplie sur son livre d'or les performances et références prestigieuses: Nespresso à Avenches, GEMS World Academy à Etoy, Migros 1032 à Romanel, Ecole hôtelière de Lausanne, Domaine du Parc à La Tour-de-Peilz, etc.
Tout n'est pas facile pour autant. «Les maîtres d'ouvrage nous demandent de plus en plus de certifications, explique le patron. Nous sommes bien sûr parés dans ce domaine qui exige un effort financier constant. Par ailleurs, les commanditaires veulent que les travaux soient réalisés par des gens qualifiés, ce qui parfois pose problème en matière de formation pratique des apprentis. L'ennui, c'est qu'avec l'ouverture du marché, certains secteurs se voient attribués à des entreprises étrangères dont les collaborateurs n'ont pas le même niveau de qualification qu'en Suisse. Je trouve cela profondément injuste. D'autre part, je déplore que ne soit pas prise en compte toute l'énergie que nous mettons dans la formation permanente et celle des apprentis.»

Luigi Mancini, directeur de CIEL depuis 2011.

Tout cela se complique par la difficulté d'évoluer dans un marché où, notamment dans le secteur de la transformation et de la petite installation, pullulent les micro-entreprises, parfois éphémères, dont la structure permet de pratiquer un niveau de prix difficile à atteindre pour une société devant faire face à davantage d'exigences. Et d'ajouter: «Nous sommes par exemple certifiés ISO 14001, ce qui atteste de notre action visant à réduire l'impact environnemental engendré par nos activités.»
La qualité d'une entreprise se mesure bien sûr à la satisfaction de sa clientèle, mais aussi à la stabilité de son personnel et à son implication. «La réussite sociale est aussi importante que la réussite économique», souligne Luigi Mancini. De ce côté-là, CIEL n'a pas à se plaindre. La certification OHSAS 18001 obtenue en 2012 atteste que l'entreprise est compatible avec les directives fédérales en matière de santé et de sécurité au travail. Très concrètement, elle a pu obtenir une réduction des primes accidents à la SUVA grâce à la mise en place de mesures qui ont permis une nette diminution des accidents, par exemple par le port obligatoire de lunettes et de gants sur les chantiers.

Les voitures bleues de CIEL véhiculent les compétences de CIEL dans toute la Suisse romande.

Cinquante ans après Expo 64, Lausanne profite toujours de son audace (3)

Si les feux de la rampe sont éteints depuis longtemps, l'exposition nationale de 1964 à Lausanne a laissé d'heureuses empreintes inaltérables sur l'agglomération. *Economie Région Lausannoise* vous en fait découvrir quatre au fil des quatre numéros de cette année 2014. Le comblement de quelque 250 000 m² du Léman à Vidy est à l'origine de l'une des plus grandes richesses de la ville.

L'intention d'aménager le bord du lac à l'ouest de la ville pour y créer un nouveau port de plaisance était dans l'air depuis les années trente, mais elle n'avait jamais franchi le cap de la réalisation. Un projet semblait enfin ficelé en 1959, or l'attribution de l'exposition nationale bouleversa tous les plans. Une intervention ici présentait en effet un intérêt tout particulier pour augmenter la surface dévolue à un tel événement.

L'ouragan qui avait mis à terre deux ans auparavant la plupart des peupliers facilita sans doute le démarrage de cette vaste entreprise. C'est donc par un heureux concours de circonstances qu'est née ce qui est aujourd'hui l'une des plus belles réalisations territoriales de Lausanne en matière de sport et loisirs.

Les travaux de comblement entre la pointe du Flon et Ouchy commencèrent en 1959.

800 000 m³ de remblai

Les travaux commencèrent en mai 1959. Il s'agissait de gagner quelque 250 000 m² sur le Léman à Vidy, entre la pointe du Flon et Ouchy, ce qui nécessitait l'apport de près de 800 000 m³ de remblai. L'essor de la branche du bâtiment à cette époque contribua largement à trouver une telle quantité de matériau meuble.

La technique utilisée se montra d'une efficacité remarquable. Une digue et un enrochement sur la moitié de la longueur furent d'abord construits en plein lac, ainsi qu'une grève artificielle en sable sur l'autre moitié. Puis les pelles mécaniques entrèrent en action pour remplir de terre le bassin ainsi formé. Au bout du compte, la rive se trouvait ainsi reportée au large d'environ 250 mètres. L'aménagement du bord du lac pouvait commencer. Avec, d'ouest en est: réalisation de la petite batellerie après l'embouchure du Flon, agrandissement avec une nouvelle rive à 130 mètres de la plage municipale de Bellerive qui devenait la plus vaste du genre en Suisse et recevait deux nouvelles piscines intérieures, et construction de la grande batellerie de la CGN pour libérer le port d'Ouchy devenu le joyau que l'on sait.

On peut aujourd'hui se rendre compte de l'ampleur de l'opération en observant la rangée de grands arbres qui jadis se trouvaient au bord de l'eau.

Nos plans de prévoyance 2e pilier ont quelque chose en plus.

moserdesign.ch

Un partenaire qui vous simplifie la vie.

Le Fonds interprofessionnel de prévoyance est une institution de prévoyance professionnelle gérée par le Centre Patronal. Notre institution propose des formalités administratives simplifiées et des prestations sur mesure largement supérieures à la moyenne. Notre objectif : que votre temps soit consacré au développement de vos activités.

Le Conseil de fondation du FIP est composé d'un nombre égal de représentants des salariés et des employeurs, favorisant ainsi le partenariat social.

www.centrepatronal.ch/prevoyance - Informations : 021 796 32 01

cP | Fonds interprofessionnel de prévoyance

goutte
Récupération SA

- Achat et vente de métaux, ferraille et déchets industriels
- Mise à disposition de bennes et gestion de déchetteries
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch
Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

Roger Gremper s.a.
FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble

Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42
Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch
AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

Logement Idéal s'implique dans deux projets innovants à Lausanne

La formule de la coopérative d'habitation est plus que jamais une réponse pragmatique à la pénurie de logements à loyer abordable. Lancée en 1960 conjointement par la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et la Société des jeunes commerçants, la coopérative Logement Idéal compte un parc de près de 1200 objets et s'apprête à concrétiser deux nouveaux projets d'envergure dans la région lausannoise, à Sévelin et dans le quartier de Praz-Séchaud.

Discrétion et efficacité pourraient être une devise de la coopérative Logement Idéal, active depuis plus d'un demi-siècle. Comme son nom l'indique, elle œuvre dans le développement d'un habitat visant à un certain idéal qui s'exprime notamment par la réalisation de logements confortables à loyer abordable. Ni spéculation ni opérations commerciales à son cahier des charges, mais une mise en valeur de terrains et la réhabilitation de bâtiments.

Forte de quelque 1200 objets, Logement Idéal a longtemps été freinée dans son expansion par la difficulté à trouver des terrains à louer ou à acheter dans des conditions ou des situations intéressantes. Les rénovations, parfois lourdes, de ses immeubles et la recherche de projets, voire la densification de l'existant, représentent l'essentiel de ses activités. Des sommes importantes y ont été consacrées.

Deux grands projets proches de la concrétisation dans la région lausannoise sont désormais en voie de concrétisation.

En passe d'être réalisé, le projet de Sévelin est mené conjointement par Logement Idéal et la FMEL (Fondation maisons pour étudiants de l'Unil et de l'EPFL).

Mixité fonctionnelle et sociale

Le projet le plus immédiat est d'envergure. Il se concrétisera dès l'an prochain. Il est mené conjointement par Logement Idéal et la FMEL (Fondation maisons pour étudiants de l'Unil et de l'EPFL).

Situé à l'extrémité ouest de la parcelle Sébeillon-Sévelin, bordé par l'avenue Sévelin, un périmètre englobant 4415 m² de terrain en droit de superficie verra l'implantation de deux bâtiments orientés nord-sud. Le premier, d'une longueur de 146 mètres sur 23 mètres de largeur et cinq niveaux, constitue le lot propriété de Logement Idéal. Le second bâtiment, de forme plus cubique, se développera sur huit niveaux.

L'immeuble de Logement Idéal, d'un coût calculé à 37 millions, accueillera au rez-de-chaussée des locaux d'activités diverses (ateliers, bureaux et restaurant) qui seront occupés par la Ville, ainsi qu'une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Les niveaux supérieurs recevront 70 logements subventionnés, soit 14 deux pièces et demie, 48 trois pièces et demie et 8 quatre pièces et demie. Ces appartements traversants seront distribués par des coursives extérieures implantées en façade nord. Le loyer moyen pour ces logements sera de 171 francs au m² net par an, y compris la redevance annuelle et une fois les subventions déduites.

En anticipation du futur plan de quartier, la structure porteuse du bâtiment sera dimensionnée de manière à pouvoir supporter deux étages supplémentaires. Cela débouchera sur la construction de 36 appartements de plus, permettant dès lors de rentabiliser le surinvestissement de départ.

Le second bâtiment, d'un coût de 13 millions, s'implantera à l'est de la parcelle et à l'aplomb du sous-sol commun à l'ensemble du projet. Un niveau de sous-sol comportera un parking de 29 places ainsi que des locaux techniques et des dépôts pour le restaurant. Les six étages seront entièrement dédiés aux logements pour étudiants. Chaque niveau comportera trois appartements de cinq chambres avec espace cuisine et séjour. Au total, ce sont ainsi 90 chambres qui seront proposées. Les chambres de 16 m² net seront louées 400 francs par mois, et celles de 20 m² net 500 francs.

Densification à Praz-Séchaud

Ailleurs à Lausanne, dans le quartier de Praz-Séchaud, Logement Idéal entend valoriser une surface restée libre d'une vaste parcelle qu'elle loue à la Ville de Lausanne depuis les années septante. Une parcelle sur laquelle elle a bâti un quartier dont l'originalité fut saluée à l'époque et demeure. Surnommé «la casbah» en raison de son style nord-africain, cet ensemble de petits immeubles décalés abrite 230 logements à loyer modéré. Or il subsiste à proximité une superficie inoccupée si ce n'est par un parking souterrain de 86 places. La coopérative a dès lors demandé à la Commune une modification du plan de quartier afin de pouvoir bâtir ici un nouvel immeuble. Cela ne devrait pas poser de problème dans la mesure où un tel projet s'inscrit parfaitement dans la volonté de densification

Pierre-André Cavin, président de Logement Idéal, observe que la pénurie frappe particulièrement les logements à loyer modéré.

(Suite à la page 26)

(Suite de la page 25)

de l'habitat exprimée par le peuple et les autorités.
Une cinquantaine d'appartements devraient ainsi pouvoir être construits avec ce projet comportant par ailleurs des locaux pour la Commune, notamment pour du parascolaire. Il ne s'agirait pas de logements subventionnés, mais d'appartement à loyer modéré. L'idée est de permettre à des habitants du quartier contraints de déménager parce qu'ils ne remplissent plus les conditions pour occuper un appartement subventionné de rester dans le quartier.
Ce projet impliquera la démolition du parking souterrain actuel, inadapté pour recevoir un immeuble par-dessus. Le nouveau parking verrait alors sa capacité passer à 140 places, en juste adéquation avec la densification de cet habitat.

Une formule qui fonctionne

Logement Idéal déploie son activité essentiellement dans le grand Lausanne, mais la coopérative est présente dans plusieurs autres communes vaudoises. Quatre gérances (Braun, Cogestim, Borgeaud et Marmillod) s'occupent de l'exploitation de ses bâtiments.
Au bilan 2013, ses immeubles pesaient 151 millions de francs, et ont généré 15 millions de francs en loyers. Présidée par Pierre-André Cavin, la coopérative présente une situation financière parfaitement saine résultant de l'application d'une formule qui a fait ses preuves.
Son capital social, d'un peu plus de 20 millions de francs, est constitué de parts unitaires de 250 francs, détenues actuellement par environ 400 sociétaires.
«La particularité de Logement Idéal est de permettre à tout un chacun d'acquérir des parts sociales, jusqu'à présent quatre au minimum», explique Pierre-André Cavin. Grâce à une très bonne gestion, la coopérative est en mesure de rémunérer ces parts sociales avec un taux d'intérêt (3,25% en 2013) supérieur de 1% au taux de référence hypothécaire de la Confédération.
Afin d'accroître ses fonds propres de manière à disposer des 10% nécessaires pour obtenir des prêts hypothécaires, Logement Idéal va ouvrir l'accès aux parts sociales, jusqu'ici limité à 10 000 francs par sociétaire et par année.
En acteur et observateur privilégié du marché du logement, Pierre-André Cavin fait preuve d'un optimisme mesuré lorsqu'il évoque la pénurie actuelle. «Il se construit certes beaucoup de logements, mais cela se passe essentiellement sur le marché libre, alors que l'offre en loyers modérés reste très insuffisante.»

TINGUELY SA Service de Voirie - Transports

Tinguely 021 621 80 80

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux

Ch. Colline 12 – 1007 Lausanne
Fax : 021 / 621 26 20

Transports divers
Bennes de 1 à 40 m³
Camions malaxeurs à béton
Bennes à compaction de 6 à 24 m³

TAXI SERVICES
0844 814 814
www.taxiservices.ch

50 ans de solutions
Boand & Maccagni sa

Boand & Maccagni SA – Installations sanitaires
Dépannage - Entretien - Rénovation

Rue de la Pontaise 23 - Case postale 62
CH - 1018 **Lausanne** 18
Tél. + 41 21 646 80 80
Fax + 41 21 646 86 42
boand.sanitaire@swissonline.ch
www.boand.ch

Le commerce s'offre une nouvelle jeunesse

Au centre-ville de Prilly, la vie commerçante a été passablement perturbée au fil de ces dernières années, notamment par les lourds travaux réalisés dans le centre commercial et ses alentours. Aujourd'hui, les grues sont parties, les désagréments aussi, pour les commerçants comme pour les clients.

Coup sur coup, les deux grands supermarchés de Prilly et le Centre commercial ont été transformés, rénovés et surtout réaménagés. Qu'il soit local ou de l'extérieur, le client dispose désormais d'une offre attractive au cœur de la localité. D'une part le centre commercial, maintenant que les travaux sont terminés, propose deux étages de commerces aux enseignes partiellement renouvelées: mode, électronique, coiffure, fast-food, etc.: il y en a pour tous. Le parking agrandi et le supermarché Coop complètent cette riche palette.
A l'entrée est de la localité, le deuxième supermarché du centre s'est aussi offert une nouvelle jeunesse: le bâtiment de l'ancienne Migros a été rasé et remplacé par une construction moderne et accueillante, munie d'un parking souterrain. La réouverture a eu lieu il y plusieurs mois déjà.

De nombreuses enseignes ainsi que le marché gravitent autour du Centre commercial refait à neuf.

Offre vivante
Enfin, la rue de Cossonay, la route des Flumeaux et le chemin du Centenaire complètent avantageusement l'offre commerçante du cœur de la ville. Trois banques et des détaillants à la fois spécialisés et compétents composent un panel très complémentaire: boucherie, boulangeries, tea-rooms, mode, optique, horlogerie, notamment.
Il y a une vingtaine d'années, avant la construction du centre commercial, le slogan de la localité était «Prilly a tout pour plaire». Une mercerie aujourd'hui disparue affichait même sur sa vitrine «Les pulls de Paris se vendent à Prilly»! Bien sûr, les modes et les tendances évoluent, les détaillants cèdent souvent leur place à des chaînes, les kiosques, les cordonniers, les droguistes ou les ateliers pour cycles ont tendance à disparaître.
Il n'empêche, aujourd'hui plus que jamais le centre-ville de Prilly vit et ses commerçants ne se contentent pas de résister: ils proposent une véritable variété d'enseignes. Le client a le choix et il peut trouver tout le nécessaire à son quotidien, ainsi qu'une partie des biens utiles aux loisirs. Le vieux slogan pourrait redevenir d'actualité!

Le commerce, dans cette ville «à trois étages», ne se concentre pas uniquement au centre. Les quartiers peuvent également compter sur des commerçants dynamiques. Au nord tout d'abord, dans le quartier de Mont-Goulin, les habitants trouvent épicerie, pharmacie, coiffure, tea-room, restaurant, etc. Au sud de la commune, le quartier de Malley s'est bien sûr fortement développé ces dernières années, avec l'ouverture d'un complexe de cinéma, également de deux supermarchés, sans oublier une multitude de commerces traditionnels ainsi qu'une offre sportive impressionnante, faite d'un centre de badminton, de deux fitness, de la patinoire, etc.

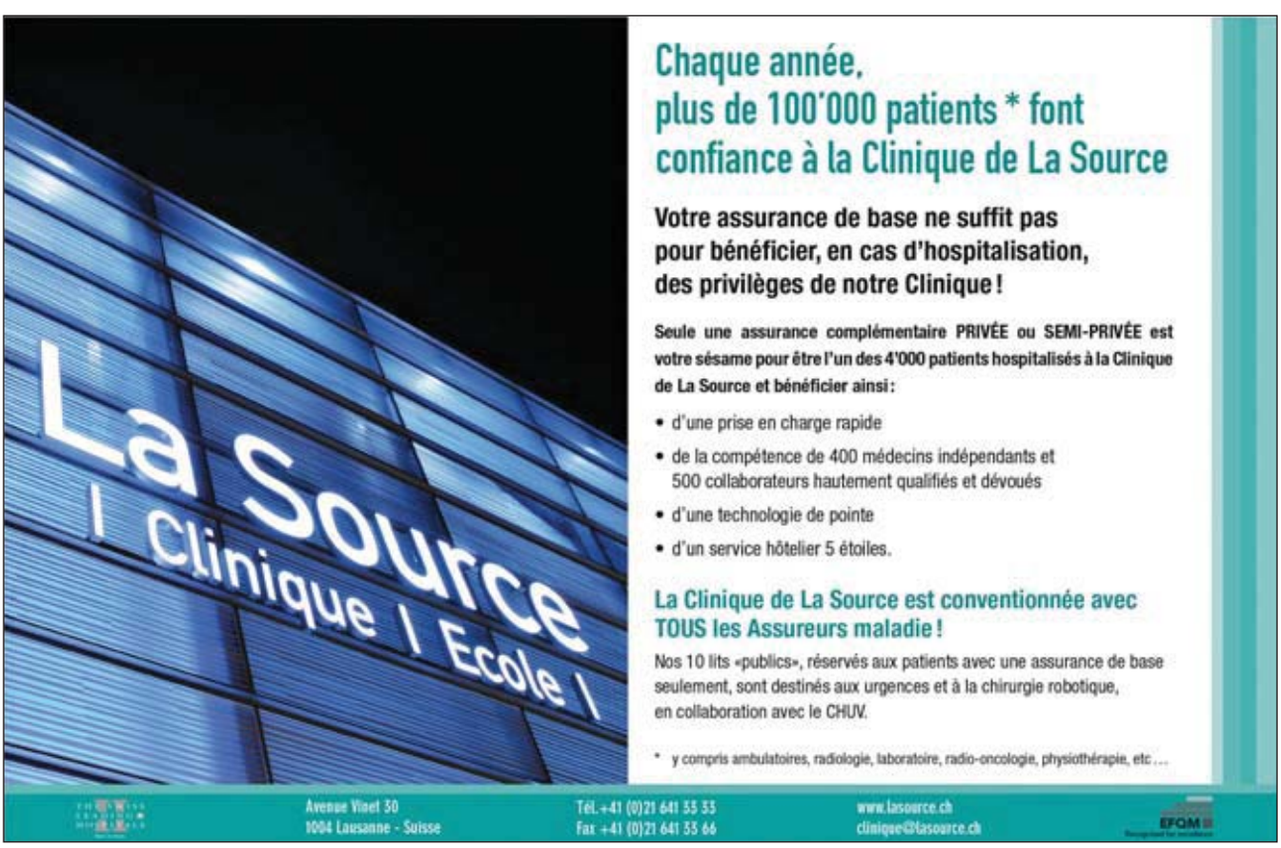

DHR
GÉRANCE IMMOBILIÈRE SA

Résidence l'Alizarine

Villars-Ste-Croix

DÉJÀ 2 VENDUS

EN CONSTRUCTION

1 luxueux appartement en attique d'env. 166 m²
et 3 spacieuses villas mitoyennes d'env. 234 m² à 244 m² à vendre en PPE

Résidence de haut-standing au centre du village dans un cadre agréable proche des transports et de toutes les commodités.

Dès Fr. 1'285'000.—

021 721 01 01
44, Av. Général-Guisan • Case postale 42 • CH-1009 Pully/Lausanne
www.dhr.ch

uspi

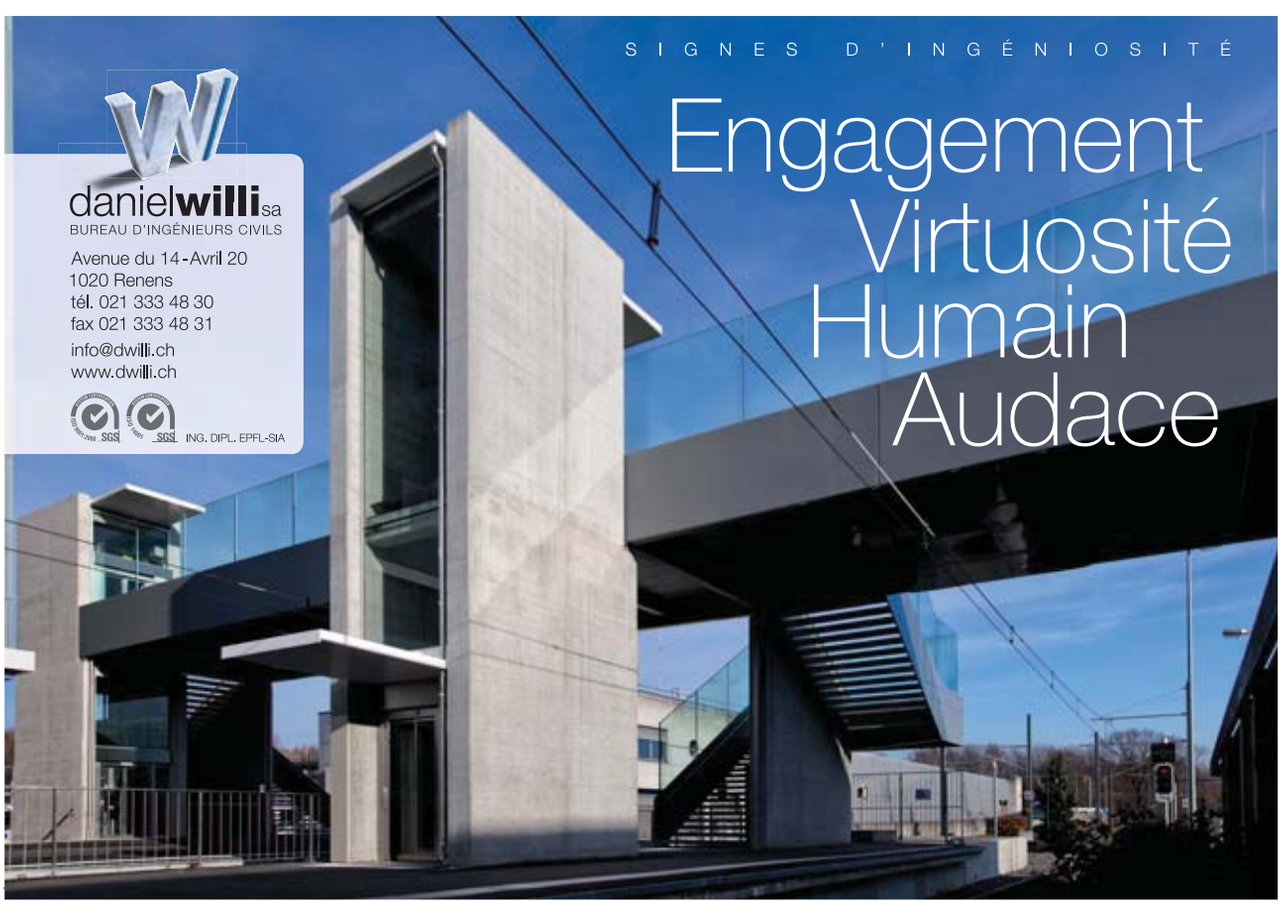

Les cafetiers restaurateurs veulent aussi être acteurs de la revitalisation de la Riponne

La Municipalité de Lausanne a relevé le défi d'un aménagement convivial de la place de la Riponne, quasi maudite depuis près de vingt ans. Les premiers constats à la suite des nouveautés mises en œuvre sont réjouissants, mais GastroLausanne souhaite à l'avenir être consultée, en qualité non seulement de branche économique importante mais aussi parce que la convivialité est son métier.

«C'est mieux que rien, mais on doit faire mieux et GastroLausanne doit aussi être considérée comme un acteur de la revitalisation de la Riponne.» Président de l'association, Philippe Ecoffey salue les efforts de la Municipalité qui ont redonné un peu de couleurs à cette place durant cet été, mais il déplore que l'on n'ait pas songé à consulter la branche alors que la collectivité a tout à y gagner. Il rappelle en effet que les cafetiers restaurateurs sont par nature les professionnels de la convivialité. Une notion qui n'a d'ailleurs pas échappé à la Ville, car l'animation qu'elle a choisie est essentiellement basée sur une offre de petite restauration. GastroLausanne se défend d'être animée par la crainte d'une concurrence nouvelle. «Le monde amène le monde, explique Philippe Ecoffey. Il s'agit juste de veiller au maintien d'un climat de loyauté envers l'ensemble des établissements publics ainsi qu'à un juste équilibre.»

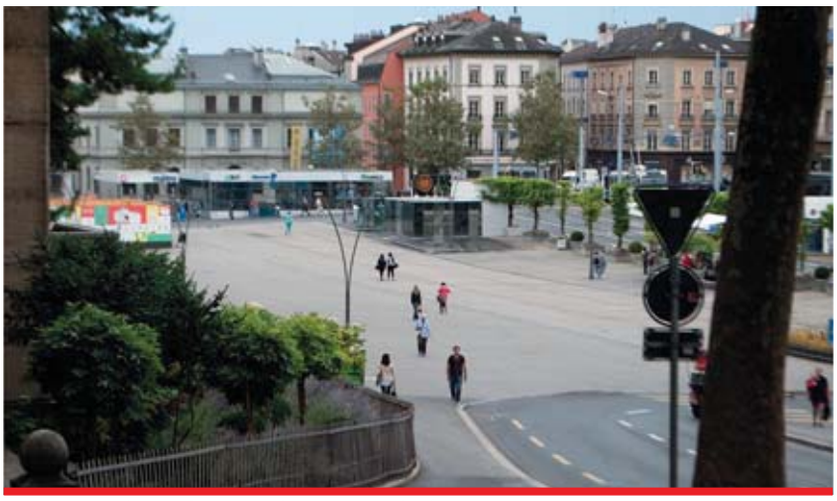

La place de la Riponne trop souvent sous ou mal utilisée.

Petite page d'histoire

Porte d'entrée du centre-ville tant pour les automobilistes arrivant par le parking que pour les utilisateurs débarquant du M2, la place de la Riponne présentait depuis près de vingt ans l'aspect d'une véritable cour des miracles, à l'endroit même où elle est pourtant un passage obligé.

Au-delà d'une carte de visite pitoyable, cela incitait de plus en plus de visiteurs à éviter les lieux, voire la ville, par crainte de se faire agresser en plein jour, à tout le moins verbalement, par des marginaux ivres, des toxicomanes à la recherche d'un dealer ou des individus louches de tout acabit.

Depuis sa création au début du XIXe siècle, la place n'a cessé d'être au centre de discussions passionnées. Dans un article intitulé «Une place de capitale», paru en 1994 dans *Mémoire Vive*, Etienne Corbaz rappelait que ce lieu a connu trois périodes historiques assez distinctes. La volonté initiale était d'en faire une gigantesque place de marché symbolisant les liens de Lausanne avec l'arrière-pays agricole. Puis au tournant du siècle les projets se multiplièrent pour conférer à ce lieu une vocation touristique et culturelle. Enfin, dans les années 30 et 40, la Riponne se voyait destinée à jouer le rôle d'un complexe administratif alliant les exigences de la circulation automobile moderne. Aujourd'hui, on peut dire qu'elle allie toujours ces trois aspects, avec le marché bihebdomadaire, le Palais de Rumine et le Musée Espace Arlaud, le centre administratif côté nord construit en 1961 et le parking souterrain.

Le problème, c'est que depuis la fin du réaménagement consécutif à l'agrandissement du parking, la pose de sa monumentale fontaine «Eau de Vie» et la fermeture du cinéma Romandie, les Lausannois ont déserté la place hormis les jours de marché ou ne font que la traverser en pressant le pas.

Le taureau par les cornes

Les aménagements mis en place cet été par la Municipalité ont un peu amélioré ce morne décor. Côté sud, cela a commencé avec l'enlèvement des longs bancs de bois exclusivement utilisés par les marginaux – posés un peu plus loin sur la place, suivis de la plupart de leurs occupants. Pour occuper cet espace stratégique ainsi dégagé, la Ville a autorisé l'installation de stands mobiles de petite restauration rapide. Preuve d'une forte attente, le succès ne s'est pas fait attendre, en dépit de la météo particulièrement défavorable de cette année.

Côté nord, et là aussi pour une durée limitée, du 20 juin au 10 octobre, une nouvelle terrasse éphémère a été créée, baptisée «La Grenette» en souvenir du bâtiment à grains qui se trouvait là, détruit en 1933. Une jeune entreprise lausannoise, sélectionnée à la suite d'un appel d'offres, propose ses sirops artisanaux ainsi qu'une restauration légère. A également été mis ici un jardin de fleurs de 500 m² ainsi qu'un conteneur public de la bibliothèque municipale.

Il reste manifestement beaucoup à faire pour parvenir à des solutions durables. GastroLausanne ne demande qu'à être consultée pour proposer ses idées, et, en tant que partenaire de la vitalité économique de la ville, donner son avis et offrir ses conseils sur la pertinence des projets de la Municipalité. Par exemple ce qui concerne la reprise des locaux du Ripp's, anciennement Mövenpick, manifestement trop pour un seul établissement.

Frédéric Schnapp

Dans chaque édition d'*Economie Région Lausannoise,* GastroLausanne présente un membre du comité. Aujourd'hui, c'est Frédéric Schnapp, caissier.

Alerte quinquagénaire, Frédéric Schnapp est le créateur et patron de La Suite au Petit-Chêne, enseigne qui s'enorgueillit d'avoir, sur le toit, la plus belle terrasse de Lausanne.

Ce Neuchâtelois d'origine au regard vif et au parler franc en sait long sur la restauration. Dans la branche depuis l'âge de 22 ans, il connaît bien Lausanne. En entrepreneur particulièrement dynamique, il y a notamment créé le Garbo en 1988, l'Ecusson Vaudois en 1993, le MGM l'année suivante, puis La Suite en 2004.

Remise du Prix APSIC 2014

SICL SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Lors de sa dernière Assemblée Générale du 3 juin dernier, M. Roger Peytrignet, a remis, au nom de la SICOL, un prix d'excellence à un jeune apprenti ébéniste de 4e année de l'Ouest lausannois.

La SICOL, Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest Lausannois, s'engage depuis fort longtemps en faveur de la formation professionnelle. Elle attribue chaque année un prix de Fr. 1000.– (ou Fr. 500.– si deux lauréats) à des apprentis travaillant dans une commune de l'Ouest lausannois. Créé en 1974, ce prix d'excellence est décerné annuellement aux apprentis les plus méritants dont les aptitudes et la motivation ont été spécialement soulignées par leurs formateurs.

Ebéniste récompensé

Thomas Garofano, apprenti ébéniste de 4e année, est l'heureux bénéficiaire du Prix APSIC 2014 d'un montant de Fr. 1000.–.

Thomas Garofano, ébéniste prometteur.

Né en 1994, Thomas suit ses cours au Centre d'enseignement professionnel de Vevey parallèlement à sa formation chez M. Patrice Hofer, menuisier-ébéniste au Cacib à Renens. Au Centre d'enseignement professionnel de Vevey, il est aussi élu meilleur apprenti ébéniste de l'année avec une moyenne de 5.7. A noter qu'il a de qui tenir! Il n'est autre que le petit-fils d'Antonio Garofano, menuisier-ébéniste établi de longue date à Crissier. Pour son travail de fin d'apprentissage, Thomas Garofano confectionne une magnifique commode de 6 tiroirs en chêne plaqué. Son maître d'apprentissage lui offre le temps nécessaire dans son atelier, c'est-à-dire 68 heures de travail pour l'étude et l'exécution de ce meuble ainsi que le bois nécessaire pour la réalisation de ce magnifique objet.
Les projets de ce jeune artiste? Poursuivre sa formation en visant l'excellence par le biais d'une maturité professionnelle et pourquoi pas ambitionner une maîtrise fédérale?
Nous souhaitons bonne chance à ce jeune ébéniste plein de talent et bon vent pour la suite de sa carrière professionnelle.

Le succès du Salon des métiers de Lausanne illustre un véritable regain d'intérêt pour la formation professionnelle par l'apprentissage dual.

Accordons la primauté à la formation par l'apprentissage

Nous devons continuer à faire la promotion de l'apprentissage. Même si, depuis quelques années, la cote de l'apprentissage est un peu remontée, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines.

La promotion de l'apprentissage passe par une multitude de mesures, nous devons tous nous y engager. Plusieurs métiers manuels peinent à recruter des jeunes qui, s'ils sont mal renseignés, peuvent avoir peur de la pénibilité ou des horaires. Pourtant, pas mal de métiers artisanaux permettent plus tard de créer ou de reprendre une entreprise. D'ailleurs, souvent, dans les métiers du bâtiment, les salaires versés dépassent facilement certains métiers universitaires.

Il est important de faire connaître ces métiers et de montrer les objets que peuvent créer des apprentis. Notre système d'apprentissage est un des plus performants du monde. Il permet d'intégrer et de former les jeunes au monde du travail et des entreprises. En Suisse, pas de chômage des jeunes. Malheureusement chaque année, beaucoup de places d'apprentissage ne sont simplement pas pourvues, par manque de candidats qui ne doivent pas trouver ces métiers suffisamment sexy.

Dans l'esprit de la jeunesse d'aujourd'hui, les modèles télévisuels ou les séries télé montrent rarement des jeunes en train de travailler. Ce n'est pas toujours facile de convaincre les jeunes que ces métiers sont aussi intéressants. Mais c'est à nous et à nos entreprises d'aller au-devant des jeunes pour leur montrer que nos métiers sont passionnants. Allez courage, et au boulot!

Stéphane Rezso
Président de la SICOL

concours international de chronométrie Le Locle
2013 Excellence et Précision

1ST PRIZE IN THE CLASSIC CATEGORY WITH THE TISSOT T-COMPLICATION CHRONOMETEF

TISSOT T-COMPLICATION SQUELETTE REVEALS ITS INNERMOST SECRETS WITH A HAND-WOUND MECHANICAL MOVEMENT EXCLUSIVE TO TISSOT AND A SCRATCH-RESISTANT DOMED SAPPHIRE CRYSTAL WITH DOUBLE ANTIREFLECTIVE COATING. **INNOVATORS BY TRADITION.**

TISSOT.CH

TISSOT

LEGENDARY SWISS WATCHES SINCE 1853

GUILLARD
HORLOGERS JOAILLIERS
LAUSANNE

1, PLACE DE LA PALUD
1003 LAUSANNE

5, AV. DE CHAILLY
1012 LAUSANNE

RP Entreprise

Facilitez-vous la vie tout en offrant davantage à vos collaborateurs

Cela est possible grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise, et des prestations sociales de qualité.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et des prestations sociales attractives sont souvent une source de motivation déterminante pour les employés.

Avec Retraites Populaires, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2300 PME nous font confiance.

Contactez-nous : 021 348 26 26 - www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.

Retraites Populaires